

La mise en place d'un Revenu d'Existence

***pour une réelle révolution
sociale et écologique***

J'avais 20 ans en 1965.

Militant à l'UNEF, nous réclamions à cette époque une « allocation d'études » pour tous les étudiants sans distinction ni référence à la situation des parents. C'était l'embryon du concept de Revenu d'Existence¹ (RE).

Quarante ans plus tard, les étudiants militant à l'UNEF réclament encore cette même mesure...

Depuis cette époque, j'ai toujours défendu le concept d'un revenu dissocié du travail et généralisé à tous les citoyens². Différentes rencontres³ ont conforté et enrichi cette idée.

Mon engagement écologiste et le fait que le RE soit inscrit dans le programme des Verts européens de 2004, m'a incité à écrire ce document pour présenter et défendre cette mesure qui me paraît être la clef de voûte d'un réel changement de société économiquement viable et dont les effets écologiques sont évidents.

J'espère avant tout que cet essai sera compréhensible, et qu'il démontrera la « faisabilité » d'un tel projet. Si ce n'était pas le cas, charge à vous de me le faire savoir.

C'est une première ébauche. J'attends vos commentaires (forme et fond).

Cordialement et écologiquement

Bernard HERON

.

¹ Le RE a plusieurs autres appellations qui recouvrent plus ou moins le concept : Revenu Citoyen (RC), Dividende Citoyen (DC), un Revenu Economique Minimum d'Existence et de Dignité (REMED), un Dividende Universel (DU), un Revenu Social Garanti (RSG)... Pour plus de simplicité nous ne conserverons que le RE qui est compréhensible pour tous.

² pour ne pas alourdir le document, seul le masculin « générique » sera utilisé. Il ne faut pas que les femmes s'en offusquent. S'il est écrit : « les citoyens », il faut comprendre les citoyennes « les citoyens et les citoyennes »

³ Bruno Martin Vallas (la retraite à 25 ans,) Yan Moulier Boutang, Yoland Bresson (Rapport du Congrès des Loges IdF du Grand Orient de France 2002-2003 et avec Christine Boutin au Forum des Républicains Sociaux)

Rappel de quelques principes sur lesquels s'appuie le Revenu d'Existence (RE)

LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

« La devise de la République est toujours actuelle ».

Egalité - Le patrimoine (tant matériel qu'immatériel) d'une région, d'un pays, d'un continent ou de la planète doit permettre de distribuer un « Dividende » (un revenu) à chaque " Citoyen " sans autre condition que le fait d'être né et d'y vivre.

Fraternité Solidarité - Ce Revenu, dépendant de la région où le citoyen réside, lui donne droit : au logement, au vivre, à la santé, à l'éducation, à la formation, ... en bref : à la dignité.

Liberté - Au-delà de ce Revenu, l'économie de marché dite libérale autorise chacun à accroître son niveau de vie en fonction de ses besoins et de ses capacités. Il contribuera ainsi par la fiscalité à l'amélioration du patrimoine collectif et en fera ainsi évoluer le dividende.

ROBOT-COOPERATION

« La technologie est au service de l'homme ».

L'automatisation permet la suppression des travaux inutiles ou pénibles et devrait libérer du temps. Les facilités de communication permettent d'échanger librement les produits, les services, les idées, les connaissances et les savoir-faire. Les nouvelles technologies permettent de simplifier les processus de gestion et doivent contribuer à la solidarité nationale.

L'ART-EVOLUTION

« La Création et l'Art sont des facteurs d'évolution et de paix »

Avec plus de temps libre et la possibilité de circuler et de communiquer librement, les Hommes apprennent à se connaître, à se découvrir. Ces échanges ne peuvent être que féconds en matière de création artistique et de recherche. Elle évite les conflits dus à la méconnaissance de l'autre. Chaque région retrouve son identité, sa culture, ses traditions et ses activités, ce qui favorise la " conservation et l'enrichissement du patrimoine ".

EQUILIBRE et SIMPLICITE

« Tout ce qui est simple et transparent est facilement contrôlable »

La distribution de ce revenu étant inconditionnelle, il n'est plus question de traiter des dossiers compliqués par les organismes de redistribution qui n'apportent aucune valeur ajoutée.

Les citoyens ne subissent plus les lourdeurs administratives et le budget de l'Etat est diminué.

la mise en place d'un Revenu d'Existence

Qu'entend-on exactement par Revenu d'Existence (RE) ?

En quelques mots voici comment pourrait se résumer ce concept :

Tous les citoyens – hommes, femmes, enfants - perçoivent un **revenu** leur permettant **individuellement** (sauf contrat familial⁴ ou collégial⁵) de vivre dignement. Ce revenu doit être **élevé**⁶, distribué à toute la population (**inconditionnel**) recensée et inscrite dans sa commune de résidence.

En effet, **pour vivre décemment**, quelles que soient les contrées et les coutumes, **il faut**, au minimum : **un toit, de la nourriture, la santé et une bonne hygiène de vie**. Associé à **l'éducation et la formation**, ce revenu permet à toute personne, de sa naissance à sa mort, d'avoir une réelle protection sociale. C'est un « filet » qui la met à l'abri des besoins primordiaux (ce sont les premières marches de la « Pyramide de Maslow⁷ »

<http://home.nordnet.fr/~sdelbecque/cour/maslow.htm> .

Un tel revenu est « révolutionnaire » car il sort de notre logique judéo-chrétienne : « sans travail pas de revenu... » - « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front... »

Disposent-on d'assez de travail, immédiatement pour tous, partout en France, en Europe ou dans le monde ?

- La réponse est évidemment NON ! dans les conditions actuelles.

D'autre part peut-on continuer à accepter la précarité et la misère ?

– La réponse, là encore est NON !

Le RE est donc le seul moyen de donner à chacun la possibilité de vivre dignement quels que soient les aléas de la vie.

C'est une garantie qui permet de s'épanouir sans crainte pour son avenir et de celui de ses enfants.

Nous verrons plus tard qu'il y aura la possibilité d'intégrer à ce Revenu :

- la « gratuité⁸ » de tous les transports de proximité (s'ils existent)
- la « gratuité » des soins médicaux et pharmaceutiques
- le potentiel écologique personnel en énergie (carburant, électricité,...) et en eau

Si la personne n'utilise pas ce potentiel, elle percevra l'équivalent en revenu complémentaire, ce qui l'incitera naturellement à la sobriété.

⁴ Mariage, PACS, concubinage,...

⁵ Communauté, congrégation,...

⁶ Proposition actuelle (2007) : en IdF : 1 000 euros pour un adulte, 400 pour un enfant.

⁷ Présenter sous forme de Pyramide de 5 paliers dont la base (1) correspond aux besoins primordiaux.

Il est inutile de vouloir construire un individu si on ne répond pas

1. d'abord à ses besoins physiologiques : respirer, boire, manger, avoir un toit
2. il lui faut ensuite la sécurité du lendemain pour lui et sa famille : santé, retraite, éducation pour ses enfants
3. pour pouvoir accéder à l'amour, à l'appartenance, il faut rester propre, s'habiller décemment
4. on peut ensuite penser à se distraire, à communiquer, à se sentir utile. C'est l'estime de soi et d'autrui
5. et enfin se réaliser

⁸ Par « gratuité » il faut comprendre « mutualisation »

Analyse critique de l'existant

Inutile de développer ou de s'étendre sur ce chapitre car tout le monde en est conscient : le monde va mal. La France va mal.

La pauvreté et la misère augmentent d'année en année malgré les progrès technologiques évidents depuis l'essor industriel.

Malgré l'évolution considérable de la richesse nationale, la répartition de celle-ci est désastreuse.

La France compte 7 millions d'habitants qui vivent en dessous du seuil de pauvreté malgré toutes les aides publiques ou privées qui sont distribuées par une multitude d'organismes.

Même le travail ne suffit plus pour garantir une vie digne.

Les politiques menées par la « droite » comme par la « gauche » n'ont apporté aucun changement notable. Beaucoup de promesses et peu de réalisation.

La peur règne quels que soient les milieux. Une dernière étude sociologique démontre qu'un français sur deux craint de devenir SDF que ce soit pour lui ou ses enfants

L'avenir de la planète est compromis.

Si l'écologie commence à intéresser nos concitoyens, personne ne propose de réelles solutions intégrant les problèmes sociaux et applicables rapidement.

Nous, les écologistes, sommes souvent considérés comme de doux utopistes.

Pourtant, les catastrophes « naturelles » se multiplient et s'amplifient, la santé des pays pauvres se dégrade (des millions d'africains meurent du Sida chaque année), les conflits sont de plus en plus fréquents pour la plupart générés par les besoins en énergie et matières premières des pays du Nord qui pillent les pays du Sud. Les ventes d'armes et les budgets des armées n'ont jamais été aussi importants. Le fossé entre les pays « riches » et les pays émergents ou en voie de développement se creuse inéluctablement. La disparition des énergies fossiles et le réchauffement climatique amplifiera ces phénomènes.

Nous vivons une époque de transition.

Si rien n'est fait, les déséquilibres s'accroîtront d'année en année, il y aura de plus en plus de conflits, de terrorisme, de précarité et de pauvreté. Conflits et catastrophes engendreront des déplacements de population qu'il sera impossible de gérer sans faire courir un risque à nos démocraties.

Personne ne sera épargné.

Si nous pensons être à l'abri derrière nos frontières, qu'elles soient nationales ou européennes, nous nous fourvoyons. Car, si nous n'acceptons pas le partage, nous y serons contraints comme ce fut chaque fois le cas par le passé. Les opprimés, les « damnés de la terre » reprendront un jour le dessus, mais à quel prix ?

Par ce document nous voulons démontrer que tout est encore possible. Que l'utopie est bien plus réaliste que les demi-mesures proposées.

Des solutions existent à condition d'en prendre conscience et d'oser les mettre en oeuvre.

Comment mettre en place une telle mesure ?

Où trouver l'argent ?

Quelles seraient les conséquences pour les citoyens ?

Avant tout et pour relativiser la difficulté, il suffirait d'1/4 du budget des Défenses Nationales de tous les pays pour permettre à l'ensemble de l'humanité de vivre décemment...

Il est évident qu'il n'est pas question ici de mettre en oeuvre une politique mondiale mais **la mesure proposée doit être « exportable » et applicable pour d'autres pays**. Nous verrons plus loin quels sont les moyens d'étendre ce concept hors de nos frontières et quel en est l'intérêt.

Après avoir évalué le budget global d'une telle mesure d'un point de vue national, il faut aborder son financement sous trois aspects :

- Quelles vont être les économies réalisées par la mise en place d'un RE ?
- Quelles sont les ressources existantes pour le financer ?
- Quelles sont les ressources supplémentaires (impôts ou taxes) à mettre en place pour équilibrer le budget si nécessaire.

Toutes les évaluations exposées dans les chapitres suivants doivent être consolidées par des économistes spécialistes de la comptabilité publique. Il est difficile en effet d'avoir accès aux renseignements nécessaires d'une manière analytique et détaillée.

Evaluation du budget RE pour la France

Cette évaluation est macroscopique pour permettre au lecteur de comprendre la logique financière. Les chiffres sont volontairement arrondis pour plus de clarté et de facilité de lecture.

Imaginons que le RE français soit en moyenne de

- 1 000 euros pour un adulte, un étudiant ou un apprenti (soit 12 000 euros annuel)
- 400 euros pour les enfants de moins de 18 ans scolarisés (soit 5 000 euros annuels)

Nous sommes environ 60 millions d'habitants.

La population des moins de 18 ans est d'environ 20 %, ce qui nous donne :

- 12 millions d'enfants bénéficiant de 5 000 € soit environ 60 Milliards d'euros
- 48 millions d'adultes bénéficiant de 12 000 € soit environ 540 Milliards d'euros

Le budget total du RE serait donc d'environ **600 milliards d'euros**.

Ce montant paraît exorbitant et pourtant !

Nous allons tenter de démontrer qu'en réinventant le « système » actuel, en le simplifiant, **il est possible de financer un tel projet et d'équilibrer les dépenses** sans pour cela créer un mécontentement ni un rejet par les populations qui « subiront de plein fouet » les conséquences de ce bouleversement.

Le principe global est d'offrir une sécurité à tous sans distinction par un RE élevé (au dessus de tous les minima actuels) puis de récupérer ce RE par la fiscalité auprès des plus nantis. Ainsi le coût de gestion en sera considérablement réduit.

Ressources pour financer ce budget

Economies réalisées.

Le fait de distribuer un RE supérieur aux minima sociaux actuels (c'est l'intérêt d'un RE élevé) doit supprimer à terme tous les organismes de redistribution (leurs personnels, leurs infrastructures associées), ainsi que les allocations attribuées aux « ayant droits ». Ces organismes fonctionnent sur des règles basées sur des niveaux de revenus « plancher » ou « plafond » nécessitant une énergie considérable en traitement de dossiers pour des résultats très souvent décevants et injustes. Les personnels de ces organismes n'ont que très peu de moyen d'action et sont le plus souvent peu payés ou surqualifiés pour le travail demandé.

Voici une **liste (non exhaustive)** des organismes concernés pour ne prendre en compte que les organismes publics :

- Allocations familiales, RMI, allocations logement,...
- Organismes universitaires (CROUS), Mutuelle Etudiante, attribution de bourses,...
- ANPE, ASSEDIC, missions locales,...
- minimum vieillesse, exceptée la CNAV si le RE est inférieur au calcul de la retraite SS
- aides distribuées par les Caisses d'Action Sociale locales ou régionales...
- simplification de la gestion de la SS car tous les citoyens y auront droit
- le recensement de la population est considérablement simplifié

Il est clair que cette mesure mettra toute une population en « chômage technique », mais, on le verra plus tard, cette population, après une période de formation et d'apprentissage, sera beaucoup mieux employée dans le cadre d'un véritable travail social de terrain bien plus valorisant et « productif ».

Il est difficile de chiffrer l'économie réalisée par la simplification ou la suppression de ces organismes sans en connaître le coût exact actuel. Néanmoins on peut imaginer que ces économies devraient permettre de **rembourser à terme la fameuse dette et de combler le « trou de la Sécurité Sociale »**. Nous ne prendrons donc pas en compte les économies escomptées à ce stade de l'essai.

Pour ne prendre que l'exemple des étudiants pour qui le RE doit s'appliquer en priorité, celui-ci étant largement supérieur aux bourses actuelles, il doit permettre de payer à des prix normaux le loyer d'une chambre, de se nourrir, de s'habiller, de se déplacer, de se procurer ses livres et fournitures sans avoir besoin de « bénéficiaire » des cités ou restaurants universitaires à prix modiques, sans faire appel aux APL ou aux aides sociales. **Ils auront à gérer un budget normal avec des prix de marché normaux sans être (comme actuellement) en décalage avec le quotidien de leurs concitoyens. Les structures existantes deviendront alors disponibles et seront gérées « normalement » au service de tous les publics.**

Ressources existantes

Les entreprises

On le verra plus tard, le RE va considérablement transformer les relations employés employeurs et simplifier le Code du Travail mais, pour ne pas compliquer les calculs nous prendrons les chiffres actuellement admis. **Les entreprises payent à l'Etat environ 250 milliards** d'euros annuel en impôts et charges auquel il faudrait ajouter environ **50 milliards** d'aides de l'Etat sous diverses formes pour le « retour à l'emploi »... On peut imaginer, dans un premier temps que cette ressource devrait rester stable.

L'impôt sur les revenus

Il reste donc **300 milliards d'euros** pour équilibrer le budget si l'on ne prend pas en compte les économies générées par la suppression des organismes cités plus haut.

C'est l'impôt sur le revenu qui doit permettre d'équilibrer en grande partie ce « complément »

Par « Revenus » on comprend tous les revenus au-delà du RE c'est à dire (en simplifiant) :

- Les salaires des entreprises (revenu du Travail intégrant les avantages en nature)
- Les revenus du Capital : dividendes, intérêts, loyers,...
- les pensions et retraites complémentaires...

Le taux d'imposition sera proportionnel aux revenus individuels (de 0 à 50 %) dès le premier euro gagné jusqu'à un revenu plafond de 2 fois le RE. Au delà, le taux d'imposition ne sera pas supérieur à 50%.

Cet impôt doit être prélevé individuellement, au mois le mois, et à la source

- soit par l'entreprise si le travail est régulier
- soit par les organismes bancaires dans le cas d'employeurs multiples ou de sources de revenus multiples (pensions, retraites, loyers, produits financiers,...)

Comme on le voit dans le tableau suivant, **chaque citoyen participe ainsi à la solidarité proportionnellement à son revenu individuel.**

Il n'est plus question de revenu par foyer ou de quotient familial. La perception est donc beaucoup plus simple et plus juste.

Nous proposerons différents exemples plus tard pour illustrer et démontrer le bien fondé d'un tel impôt.

Si l'on considère qu'actuellement 17% de la population perçoit le **SMIC**, la participation à la solidarité nationale sera pour cette catégorie de 250 euros mensuel soit 3 000 euros annuel alors que son revenu net sera de **1 750 euros mensuel.**

Dès que le revenu individuel est supérieur ou égal à 2 000 euros mensuel, le RE est « remboursé ».

Comme on peut le voir, c'est donc par la fiscalité et l'impôt sur le revenu que la redistribution se fera, plutôt que par le système d'assistantat actuel beaucoup plus injuste. Ce qui simplifie considérablement les prélèvements.

Les entreprises ne sont pas pénalisées car le coût du travail n'est pas augmenté comme il le serait par une augmentation brutale du SMIC.

Cet impôt peut être rapproché de la CSG actuelle car il alimente les caisses sociales par le capital et par le travail. Il est progressif. L'idéal serait de le confondre avec cette Contribution. C'était le vœux de Rocard à sa mise en place.

Les revenus n'étant pas obligatoirement constants au mois le mois, il y aura un calcul en fin d'année pour rééquilibrer l'impôt sur la moyenne mensuelle des revenus afin de ne pas pénaliser les contribuables.

Il n'y a **aucune limite au revenu individuel.** Plus le revenu sera important plus le citoyen contribuera à la solidarité nationale.

Il est clair que le « grand patron » percevant des revenus très importants redistribuera bien plus que le cadre moyen ou le « Smicard ».

Pour éviter les fraudes et les incivilités, en particulier pour éviter les revenus du travail « au noir », le système de perception étant très simplifié, il sera plus facilement contrôlable et contrôlé. L'estimation de collecte de cet impôt sur le revenu serait au minimum **de 200 Milliards** (actuellement il est d'environ 50 Milliards d'euros) si on ne prend en compte que la

population active et ceux qui perçoivent des retraites ou pensions supérieures à 2000 euros mensuels

Le tableau ci-après démontre que c'est la fiscalité sur les revenus qui alimentera le RE.

Exemple de calcul d'impôt individuel pour un RE de 1 000 €

Revenus mensuels supplémentaires	Taux d'imposition	Impôts	Revenus nets après impôts	Observations
40 €	1,00%	0 €	1 040 €	
80 €	2,00%	2 €	1 078 €	
120 €	3,00%	4 €	1 116 €	
160 €	4,00%	6 €	1 154 €	
200 €	5,00%	10 €	1 190 €	
240 €	6,00%	14 €	1 226 €	
280 €	7,00%	20 €	1 260 €	
320 €	8,00%	26 €	1 294 €	
360 €	9,00%	32 €	1 328 €	
400 €	10,00%	40 €	1 360 €	L'impôt sera perçu
440 €	11,00%	48 €	1 392 €	dès le « 1er euro »
480 €	12,00%	58 €	1 422 €	même si l'activité est partielle
520 €	13,00%	68 €	1 452 €	
560 €	14,00%	78 €	1 482 €	Chaque citoyen contribue donc
600 €	15,00%	90 €	1 510 €	à la solidarité nationale
640 €	16,00%	102 €	1 538 €	
680 €	17,00%	116 €	1 564 €	
720 €	18,00%	130 €	1 590 €	
760 €	19,00%	144 €	1 616 €	
800 €	20,00%	160 €	1 640 €	
840 €	21,00%	176 €	1 664 €	
880 €	22,00%	194 €	1 686 €	
920 €	23,00%	212 €	1 708 €	
960 €	24,00%	230 €	1 730 €	
1 000 €	25,00%	250 €	1 750 €	Equivalent à
1 040 €	26,00%	270 €	1 770 €	un SMIG net actuel
1 080 €	27,00%	292 €	1 788 €	
1 120 €	28,00%	314 €	1 806 €	
1 160 €	29,00%	336 €	1 824 €	
1 200 €	30,00%	360 €	1 840 €	
1 240 €	31,00%	384 €	1 856 €	
1 280 €	32,00%	410 €	1 870 €	
1 320 €	33,00%	436 €	1 884 €	
1 360 €	34,00%	462 €	1 898 €	
1 400 €	35,00%	490 €	1 910 €	
1 440 €	36,00%	518 €	1 922 €	
1 480 €	37,00%	548 €	1 932 €	
1 520 €	38,00%	578 €	1 942 €	
1 560 €	39,00%	608 €	1 952 €	
1 600 €	40,00%	640 €	1 960 €	
1 640 €	41,00%	672 €	1 968 €	
1 680 €	42,00%	706 €	1 974 €	
1 720 €	43,00%	740 €	1 980 €	
1 760 €	44,00%	774 €	1 986 €	
1 800 €	45,00%	810 €	1 990 €	
1 840 €	46,00%	846 €	1 994 €	
1 880 €	47,00%	884 €	1 996 €	
1 920 €	48,00%	922 €	1 998 €	
1 960 €	49,00%	960 €	2 000 €	
2 000 €	50,00%	1 000 €	2 000 €	A compter de ce revenu, le RE est « récupéré »
3 000 €	50,00%	1 500 €	2 500 €	
4 000 €	50,00%	2 000 €	3 000 €	Impôt équivalent à 2 RE
5 000 €	50,00%	2 500 €	3 500 €	
10 000 €	50,00%	5 000 €	6 000 €	Impôt équivalent à 5 RE
Etc...				

Il reste donc encore environ 100 Milliards d'euros pour équilibrer le budget.

La Taxe à la Valeur Ajoutée

C'est actuellement la principale ressource de l'Etat (plus de 40%). Cette taxe permet de réguler la consommation en fonction de la destination des produits. C'était en partie la raison de sa mise en place. Les produits de première nécessité seront taxés à minima alors que les produits « superflus » ou « de luxe » seront taxés en proportion de leur utilité pour trouver un équilibre.

Il devrait être aussi possible d'appliquer des taux de TVA différents selon l'éloignement du lieu de production afin de privilégier la relocalisation ou la consommation saisonnière (fruits et légumes)

Exemple : une petite voiture écologique, de faible consommation, sera moins taxée qu'un 4X4, qu'une berline ou qu'une sportive de luxe. C'est l'extension du concept pollueur payeur.

Les produits « bio » pourraient être moins taxés que les produits industriels, etc...

Les hausses de TVA des produits « de luxe » **ne seront pas prises en compte dans le budget** car elles s'équilibreront par des diminutions de taux pour les produits de premières nécessités ou pour des besoins socio-économiques (TVA à 5% pour la restauration). Ce sont des transferts « internes »

Ressources supplémentaires

Ces ressources supplémentaires devraient permettre l'équilibre du budget et de « lever » les 100 Milliards d'euros nécessaires..

On verra plus loin que les effets escomptés d'une telle mesure devraient générer d'autre économies au plan national (moins de police, moins de prison, ...) et international (aides et échanges avec les pays en voie de développement;...)

Le service Civique Obligatoire

Qu'est que le Service Civique Obligatoire (SCO) ?

C'est une période de la vie que tout citoyen doit consacrer à l'Etat entre 17 et 30 ans. Ce service citoyen, sans rémunération (autre que le RE) permet de participer (à plein temps) à des projets d'Intérêt Généraux. Pendant cette période les jeunes auront la possibilité de parfaire une formation ou un apprentissage. Ce service peut s'accomplir dans sa région ou dans le cadre d'une coopération interrégionale ou internationale. Il permettra :

- aux jeunes : de mettre en pratique leur métier s'ils l'ont déjà acquis, d'apprendre les gestes qui sauvent, de travailler pour les Services Publics, de participer à des opérations de prévention ou de sauvetage, d'apprendre à conduire, etc.
- aux adultes compétents : de transmettre leur savoir et leur expérience.

Cet échange de savoir provoquera ainsi une plus grande cohésion sociale par le brassage qui s'imposera. Cette mesure peut être immédiate.

L'Etat bénéficierait ainsi pendant cette période et **sans budget supplémentaire** au RE, de la capacité de former et d'intégrer les jeunes dans la vie active. Le jeune citoyen y verra une participation à l'effort régional, national ou international et **une contrepartie naturelle du RE qu'il perçoit**.

Si 500 000 jeunes sont concernés chaque année par ce SCO, cela offrira un potentiel à l'état de l'équivalent de **6 milliards d'euros** en considérant que chaque citoyen devrait être rémunéré à raison d'un SMIC soit 1 000 euros mensuel.

Taxe sur le Danger Ajouté (TDA)

On peut imaginer une Taxe supplémentaire qui pénalise les consommateurs de produits considérés comme dangereux comme les drogues (sous quelque forme que ce soit). Cela éviterait les économies parallèles et permettrait à l'Etat de « bénéficiaire » d'une ressource supplémentaire pour faire de la prévention et de l'information. On verra que cette mesure permettrait de réduire considérablement la répression et détendrait les relations entre la population et sa police.

La **Taxe Carbone** pour les consommations des énergies fossiles générant des gaz à effet de serre pourra être associée à cette TDA.

Taxe sur les Flux Financiers Internes (TFFI)

Si cela était nécessaire, il est possible de mettre en place une TFFI comme le proposait la « taxe Tobin » pour les flux financiers internationaux. Cette taxe serait « indolore » pour les citoyens car elle ne représenterait qu'un très faible % prélevé sur une grande quantité de flux. Cette TFFI permettrait d'équilibrer le budget.

Autres pistes ...

Une des causes majeures de la misère actuelle est le manque de logements décentes pour tous. Or, par une fiscalisation adaptée, nous avons la possibilité d'inciter la population à une occupation optimum. Par exemple, de manière « positive » :

en défiscalisant les locations de chambre « chez l'habitant » à des étudiants, des apprentis ou des touristes ; en défiscalisant les plans d'isolation des logements ou les mises en place de systèmes équipés en énergie renouvelable ;

Il en est de même pour les transports individuels :

les systèmes de partage de voitures, ou de covoiturage peuvent être défiscalisés ; il est possible de créer des passe-droits pour les citoyens qui covoiturent en ayant la possibilité d'emprunter des voies plus rapides pour les véhicules transportant 3 personnes et plus...

Après un temps d'adaptation il est possible de passer au « négatif » :

Fiscaliser le taux d'occupation des logements ou des maisons de campagne... (Taxe pour Appartement Vide) ; fiscaliser les appartements ou maisons mal isolées.

Ces mesures, outre qu'elle réduisent considérablement l'empreinte écologique individuelle, permettront de renouer des liens, par exemple elles favorisent les échanges d'appartements, les mises en commun de savoir faire pour l'isolation, la convivialité dans le covoiturage...etc.

Héritage et Droit d'auteurs

La garanti de l'avenir étant le principe même du RE on peut se demander si la notion d'héritage individuel a encore sa raison d'être.

Il faudrait envisager l'héritage personnel comme purement « symbolique », « culturel » « sentimental » ou « affectif ». On pourrait, par exemple limiter les valeurs héritées à 10 fois le montant annuel du RE (120 000 euros).

Les héritiers pourraient conserver l'usufruit des biens immobiliers (côté affectif) à condition d'en assurer la bonne conservation.

Concernant les droits d'auteurs, il n'y a aucune raison que ceux-ci soient transmissibles comme c'est le cas actuellement (sur plus de 50 ans). En quoi les enfants ayant eu des parents « géniaux » en sont-ils responsables ? Pourquoi faire perdurer une inégalité de chance ? Ceci permettrait d'enrichir le patrimoine national, régional ou communal et de limiter les inégalités dues à la pratique d'héritages parfois démesurés. Cette mesure est loin d'être populaire, elle nécessite une communication préalable et la démonstration que le RE répond bien aux attentes en terme d'avenir pour les générations de jeunes.

Mise en oeuvre pratique

Phase d'étude pour évaluer précisément le RE

Avant de mettre en place une telle mesure, il sera nécessaire d'évaluer précisément les composants de ce RE sur le plan National, Régional et parfois même Communal. Nous vous donnons plus bas une ébauche de cette réflexion.

Le RE doit prendre en compte (en particulier) les énergies vitales

Qu'entend-on par énergies vitales ? – ce sont : l'eau, le gaz, le carburant, l'électricité.

Pourquoi les « rationner » ? – C'est parce que nous sommes dans un monde fini et que ces énergies ne sont pas inépuisables. Certes elles existeront toujours, mais seront de plus en plus demandées (Chine, Inde,...), de plus en plus rares donc de plus en plus chères. A ce mécanisme purement économique s'ajoutent les effets géologiques (extraction de plus en plus difficile) et géopolitiques (insécurité dans les pays producteurs ...)⁹

Parler de rationnement pose naturellement des problèmes de communication. Il est préférable pour éviter cet écueil de proposer d'intégrer au RE un « **potentiel énergétique** » qui, s'il n'était pas consommé, se transformerait en revenu supplémentaire, ceci afin d'inciter nos concitoyens à la sobriété. Cette mesure aurait aussi un effet social important : finies les coupures d'eau, de gaz ou d'électricité pour les plus démunis, ...

Au-delà de ce « potentiel », chacun peut évidemment consommer en fonction de ses besoins personnels mais la tarification de la consommation augmentera proportionnellement à la quantité consommée.

Pour promouvoir les transports en commun moins consommateurs d'énergie, le RE inclura aussi le libre accès aux transports de proximité quand ils existent.

Evaluation du RE au plan national

Ceci n'est évidemment qu'une ébauche. Elle doit être étudiée par des spécialistes, chacun dans leur domaine. On peut imaginer que chaque citoyen aura droit quelques soient les régions à :

1. un logement évalué en m²,
2. un budget nourriture de 2 repas par jour,
3. un budget pour l'**habillement, l'hygiène**
4. un **potentiel** :

⁹ Lire Yves Cochet : « Pétrole apocalypse »

- **santé** : par exemple droit à un check-up complet de contrôle tous les 5 ans, une consultation médicale tous les 2 mois et celle d'un spécialiste tous les 3 mois. Ces critères sont à définir et peuvent être adaptés en fonction du sexe et de l'âge des concitoyens. Les consultations des médecins généralistes et spécialistes, des dentistes, des hôpitaux, les médicaments et prothèses seront **payés directement aux praticiens** pour éviter les gestions compliquées de remboursement directs aux patients. Cette « dotation » peut évidemment être revue à tout moment et individuellement en fonction de l'état de santé de chaque individu. Les mutuelles ou assurances personnelles pour dépassement d'honoraires sont évidemment toujours valables...
- **énergies vitales** : nombre de m³ d'eau/mensuel, nombre de litres de carburant pour les déplacements hors zone de proximité, combustibles pour le chauffage (bois, fuel, gaz,...). C'est une dotation « gratuite » au delà de laquelle la tarification sera de plus en plus importante. Si on prend l'exemple de l'eau, chaque personne aura droit à une dotation pour faire sa cuisine et sa toilette (douche). Au delà : l'eau du bain, celle utilisée pour laver sa voiture arroser son jardin ou remplir sa piscine, sera très chère afin de compenser les consommations initiales et pour inciter les citoyens à la sobriété. Il en est de même pour les carburants.

Evaluation du RE au plan régional et communal

Chaque région puis, éventuellement chaque commune devra ensuite décliner le montant du RE en fonction des coûts locaux de l'immobilier, des besoins de chauffage, du coût de l'eau ainsi que des possibilités locales de transports de proximité.

Phase d'étude pour supporter la gestion du système

La gestion d'un tel système doit être **simple efficace et transparente**. Toutes les compétences informatiques existent pour développer et mettre le système de gestion en place compte tenu des transactions à gérer, le système serait sûrement moins « gourmand » que celui d'un opérateur téléphonique...

Matériel, infrastructure informatique

Les outils informatiques et de télécommunication sont devenus le quotidien incontournable de nos concitoyens. Tout le monde (ou presque) a (ou aura) accès à un ordinateur, un téléphone portable, une carte bancaire ou une carte vitale... Ceux qui en sont « exclus » sont les mêmes qui sont actuellement dans la misère, la maladie, le handicap ou la vieillesse. Pour ceux-là, il sera nécessaire et impératif de consacrer tous les moyens d'assistance afin de les réinsérer dans la vie quand c'est encore possible ou de les accompagner et les soutenir.

Après une formation adéquate, ce sera en particulier le rôle des personnels devenus libres qui travaillaient dans les secteurs de redistribution (voir plus haut)

Le système sera organisé et implanté sur les ordinateurs et serveurs utilisés actuellement pour la gestion de ces mêmes organismes. La puissance de calcul ainsi « libérée » sera largement suffisante pour mettre en place les infrastructures informatiques communales, régionales et nationales sans coût supplémentaire pour la collectivité.

Cahier des charges et développement des outils de gestion.

Un cahier des charges doit être établi et soumis à la critique de tous.

Une fois accepté, l'outil de gestion doit être développé selon le concept des « **logiciels libres** » c'est à dire que les « sources » des programmes seront accessibles et contrôlables par tous les citoyens qualifiés. Ce ne doit en aucun cas être un système « fermé » de type « big brother ». La liberté individuelle doit être absolument préservée et respectée.

Une fois le RE évalué pour chaque commune, chaque citoyen devra s'inscrire sur les listes électorales à la mairie de sa commune. Il lui sera alors attribué un compte bancaire associé à une carte (équivalent de la carte vitale actuelle) sur laquelle seront prévus l'enregistrement des potentiels médicaux et énergétique auquel il aura droit et qui seront alimentés au mois le mois. Cette carte sera personnelle, individuelle, familiale ou collégiale selon la déclaration en mairie.

Elle sera sécurisée par un code personnel comme les cartes bancaires actuelles.

Comme la carte bancaire, elle pourra être utilisée comme moyen de paiement. Le compte sera alimenté tous les mois par le RE mais aussi par des virements ou encaissements d'autres revenus.

Associée au téléphone portable, elle pourra devenir un moyen de paiement entre deux individus, ce qui devrait faciliter à terme les échanges sous forme monétique en intégrant la gestion de la perception des taxes et impôts. Ce passage à l'ère de la monétique permet une gestion plus facilement contrôlable car transparente.

Toutes les extensions de fonctionnalités sont envisageables et pourront s'appuyer sur ce concept de carte. Par exemple :

- l'intégration de la Carte d'Identité ou du passeport
- l'enregistrement des diplômes, des qualifications, des fonctions occupées, des permis de conduire ou de piloter...Ceci afin de garantir à un employeur ou à un client potentiel le savoir faire qu'il réclame.
- la possibilité d'utiliser cette carte comme carte de vote à distance à condition de garantir la confidentialité (c'est l'avantage des « logiciels libres »
- Nom et coordonnées des assurances personnelles ou professionnelles
- Groupe sanguin, renseignements médicaux autorisés
- Etc.

La liste n'est évidemment pas limitative et doit faire l'objet d'un questionnement sur « qui a le droit ? » de lecture, d'écriture, de Mise à Jour, etc.

Il est évident que toutes les informations enregistrées doivent être confidentielles. Elles ne pourront être décodées que dans le cadre de procédures administratives et judiciaires très encadrées.

Le mise en place du système doit être évolutive en fonction des priorités politiques.

Une phase « pilote » doit être prévue pour tester le système de gestion avant de le généraliser. Par exemple, une mise en place pour les 18-30 ans permettrait de résoudre le problème des étudiants, des apprentis et de tester le SCO. Idem pour les retraités et chômeurs en fin de droit... On peut aussi imaginer une période test (pilote) sur une région donnée.

Conséquences escomptées de ces mesures.

Comme on l'a vu précédemment, le RE devrait fortement simplifier les lourdeurs administratives actuelles. Il sera possible, par exemple d'accéder directement au recensement de la population.

L'une des objections concernant ce RE est celle-ci : **à quoi sert de travailler si l'on peut vivre sans ?** Le RE c'est de l'assistantat généralisé ! etc.

Peu de gens, exceptés peut-être ceux qui ont été malheureusement obligés de ne plus travailler par les circonstances de la vie (chômage, maladie, handicap, vieillesse...) **ne se satisfont d'un minimum**. Chacun a besoin de partager, d'échanger de prouver qu'il est utile, actif, qu'il peut créer, bref : **chacun a besoin de travailler**.

Quand bien même une frange de la population serait réellement paresseuse et ne se contenterait que du RE : ce serait un choix ! C'est bien différent du chômage actuel qui, lui, est subit par 10% de nos concitoyens associé à des conditions de vie souvent très difficiles.

Autre objection et pas des moindres. **Une telle mesure va attirer vers nous toute la misère du monde :**

On le verra plus bas, le RE peut être exportable. Il sera donc possible de négocier des partenariats avec les pays en voie de développement. Les flux migratoires peuvent aussi s'équilibrer voire s'inverser.

Il aurait été possible de « classer » ces estimations sur d'autres critères que ceux que nous avons arrêtés, par exemple liberté, égalité, fraternité ou solidarité,... mais il semble plus clair d'évaluer les conséquences de ce changement dans les univers que nous connaissons : la famille, le monde du travail (l'entreprise, le monde agricole, les services publics,...), la société en général au niveau communal, régional, national ou internationale

au plan familial

- Le RE est suffisant pour élever ses enfants (même temporairement) sans autre revenu. Cela évitera ce qui se passe actuellement : les enfants de parents qui sont dans la misère sont « placés » dans des familles d'accueil qui bénéficient de revenu qui s'il avait été donné directement aux parents en difficulté aurait peut-être supprimé le problème initial.
- Tous les citoyens ont la possibilité de se former durant tout le courant de leur vie. D'abord à l'école, au collège, au lycée et en université, mais ensuite, tout au long de leur vie active de façon à être au meilleur niveau possible de qualification en fonction de ses capacités ou pour changer de secteur professionnel si c'est nécessaire.
- Les enfants majeurs (18 ans) peuvent être réellement indépendants et autonomes sans être obligé de trouver de quoi survivre en travaillant. Les études seront plus efficaces.
- A l'inverse les parents seront libres de laisser leurs enfants quitter le foyer familial (le nid) sans crainte de conséquences dramatiques...
- Les couples pourront se séparer sans qu'il faille ajouter des conséquences matérielles graves à des déchirements sentimentaux.
- L'avenir des enfants étant garanti. L'angoisse des parents est considérablement réduite
- Comme dans le système actuel, pour limiter les aléas de la vie, chacun est en droit de souscrire des assurances privées (chômage, maladie, retraite, vie,...) qui apporteront, en complémentarité du RE, la garantie d'un certain niveau de rémunération.
- Avant il fallait avoir des enfants pour garantir ses vieux jours. Si l'avenir de tous est garanti. Plus de soucis !

Dans le monde du travail

Les TPE (artisanat - Commerce)

- Dans les TPE (artisans, commerçants,...) le RE garantira le quotidien et l'avenir (retraite) ce qui est loin d'être le cas actuellement alors que ce sont ces TPE qui créent le lien social.
- La grande distribution a « tué » les petits commerçants alors que le retour au commerce de proximité éviterait les coûts de transport et l'obligation d'assistance pour les personnes à mobilité réduite.
- Les petits commerçants pourraient être des points relais pour les AMAP¹⁰ et promouvoir ainsi l'agriculture bio
- L'artisanat qui fait cruellement défaut (car dévalorisé) devrait retrouver des « volontaires ». Les « bricoleurs amateurs » pourront devenir professionnels et vivre de leur savoir faire.
- La transmission des savoirs et des tournemain sera naturelle et simplifiée par un apprentissage sans charges car il ne sera pas obligatoirement rémunéré. Si l'apprenti estime que l'acquisition de ses connaissances est suffisante, il sera libre de partir et de trouver un autre employeur qui reconnaîtra sa qualification.
- Le travail manuel reprendra de la valeur car le temps libre généré par cette mesure offrira la possibilité de se former au contact avec les artisans pour ensuite utiliser son nouveau savoir-faire chez soi ou chez des « clients »

Les entreprises (PME ou grandes entreprises)

La mise en place d'un RE doit transformer considérablement les relations employés employeurs. En conséquence, les procédures administratives seront naturellement très simplifiée. Le code du travail doit être remis à plat.

Toutes les dispositions (aide au retour à l'emploi, procédures de licenciement, démission, etc.) doivent être revues pour donner autant de droits à l'employeur qu'à l'employé. On pourrait imaginer dès maintenant que l'employé ait le droit de « bénéficier » du chômage même après une démission. Cela éviterait de nombreux conflits inutiles...et des hypocrisies notables dans les licenciements « négociés »

Le code du travail en vigueur dans les PME, Associations, Administrations, Grosses entreprises,... est beaucoup trop compliqué et, par le fait, inapplicable, contestable et contesté. Personne ne s'y retrouve excepté les entreprises qui ont les moyens de se payer un service juridique... Il existe, par exemple 2 550 mesures d'aides à l'emploi qui disparaîtront dès la mise en place du RE...

Le prud'homme est engorgé par les litiges inéluctables.

- L'employeur, pour conserver ses employés devra leur procurer des conditions, de travail et de salaire, satisfaisantes s'il ne veut pas les voir partir vers une concurrence plus attractive
- A l'inverse d'un SMIC à 1500 euros, l'employeur ne sera pas pénalisé par le RE. Les salaires évolueront d'eux-mêmes sans obligatoirement légiférer ce qui permettra une compétitivité dans le marché international.
- Dans les grandes entreprises, les rapports conflictuels entre employés et employeurs seront réduits. Chacun pourra décider de se quitter sans avoir recours à des situations difficiles pour les uns comme pour les autres.

¹⁰ Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne <http://alliancepec.free.fr/Webamap/>

- S'il s'est trompé de secteur, l'employé pourra rebondir en suivant une formation grâce au filet social du RE. Le recours au temps partiel choisi ne doit plus être un handicap car il sera toujours complémentaire à une RE élevée.
- Les travaux pénibles seront mieux partagés et mieux rémunérés.

Les services publics

Comme pour les PME, les Services publics doivent se moderniser en particulier dans le mode de gestion et prendre en compte la notion de Résultat en contrepartie d'un budget.

- Pourquoi la Finlande est première de la « classe Europe » en terme éducatif alors que son budget par élève est le même (voire plus faible) que chez nous ? - Parce que ils ne sont pas contraints à nos lourdeurs administratives, que les chefs d'établissement ont une réelle autonomie et de véritables responsabilités. Ils ont les moyens de créer leur équipe d'enseignants en fonction de leurs propres critères sans qu'on leur impose qui ou quoi que se soit.
- Dans le domaine de la santé publique, la simplification du système de gestion de la SS devrait permettre aux médecins et aux personnel de santé de se re-concentrer sur leur métier sans passer (comme actuellement) le quart de leur temps à traiter les dossiers d'une administration archaïque. Ce qui leur donnera un véritable potentiel supplémentaire.
- Concernant les transports, un changement radical doit s'opérer pour inverser la tendance Route/Rail. Pour cela il faudra garantir aux usagers des transports publics sans faille faute de quoi il n'y aura peu de chance de réussir ce changement. Cela signifie que les personnels en charge de ce service seront contractuellement au service de la nation (comme les militaires). Les conditions de travail et de rémunération pour ces personnels doivent être exemplaires pour éviter les mécontentements.
- La police et l'armée devraient voir leur effectif en baisse si les conditions de vie des concitoyens s'améliorent. Le potentiel dégagé permettra d'encadrer les jeunes du SCO ou les jeunes délinquants soumis aux TIG.

Cet appoint du SCO ou des TIG doit être présent dans tous les secteurs en fonction des qualifications proposées.

Dans le monde agricole

- Le RE permet aux agriculteurs de vivre. La vente de leur production s'ajoutera à ce revenu. Le système de taxation à la consommation leur permettra de vendre plus facilement leurs produits s'ils jouent le jeu des productions biologiques. Les subventions multiples et variées pour leur tenir la tête hors de l'eau n'ont plus lieu d'être. Si les banques doivent continuer à jouer leur rôle, les crédits doivent être « encadrés » écologiquement. Par exemple ne pas attribuer de crédits pour les élevages porcins alors qu'il en existe déjà dans la région ou pour la mise en place de système d'irrigation s'il y a risque pour les nappes phréatiques...
- Sans prendre en compte les biocarburants qui sont un leurre écologique¹¹, beaucoup de cultures vont apparaître, réapparaître ou se développer pour des besoins écologiques en

¹¹ Sans compter la nécessité d'une agriculture intensive (engrais, pesticides,...), il faut environ 1 litre de fuel pour produire 1 litre de biocarburant (taux de rendement nul). Une nouvelle piste semble émerger avec la culture des micro algues qui offrirait un taux de rendement nettement supérieur... à suivre...

énergie, en isolation : la sylviculture pour les charpentes et le chauffage, la culture du chanvre pour l'isolation, etc.

- l'installation d'éolienne plein champ permettra aux agriculteurs de rentabiliser leur terrain en restituant des énergies renouvelables sans désagrément pour le voisinage....
- Il en est de même avec le gaz produit par la biomasse
- Le rôle du paysan chargé de mettre en valeur le paysage doit être renforcé. La France est un pays très touristique. Nos paysans sont les principaux acteurs de la beauté de nos campagnes. Les fermes peuvent accueillir et recréer un lien social entre ruraux et urbains...
- le SCO ou les TIG¹² peuvent apporter une aide précieuse au monde paysan : suppression des « carcasses des matériels agricoles » qui détériorent le paysage, nettoyage débroussaillage des forêts, cueillettes saisonnières (vendange, fruits et légumes...)

Les artistes et intermittents du spectacle

Les artistes pourront avoir enfin la possibilité de créer sans « crever la faim » et être dans la misère.

- Comme tout le monde, lorsque la période est faste ils pourront cotiser et engranger pour les moments plus difficiles (façon fourmi). Mais en aucun cas l'artiste ne sera plus dans la misère comme cela arrive actuellement s'il n'a pas fait son nombre d'heures...
- Il ne sera plus nécessaire de subventionner la culture (en terme de rémunération de personnel).
- Les droits d'auteurs seront délivrés aux ayant droits vivants grâce à un système de répartition qui doit être complètement révisé pour ne léser personne. La licence globale devrait permettre une juste répartition du revenu des artistes et de leurs producteurs à condition d'en revoir complètement les modalités.

Le principe doit être ferme : la culture doit être accessible à tous, il ne faut pas la « verrouiller »

Dans la société en général, dans le quotidien

D'une manière générale, il faut s'inspirer de ce qui a été mis en place dans le cadre des SEL (Système d'Echange Local) avec l'avantage d'un système « ouvert », utilisant la même monnaie et les mêmes règles commerciales, sans détourner la loi comme c'est le cas actuellement¹³.

Pour accroître leurs revenus, les citoyens pourront vendre, échanger : leur biens, leurs connaissances, leurs savoirs faire. Chaque transaction doit permettre la juste rémunération du bien ou du service vendu tout en participant à la solidarité nationale par les taxes et les impôts prélevés à la source.

- Plutôt que de travailler dans un bureau, d'aucun préfèrera faire du bricolage soit chez lui, soit chez son voisin. Par cette activité, il augmentera ses revenus, participera à la solidarité nationale et enrichira le patrimoine.
- Il en est de même pour la chambre louée à un étudiant.

¹² Service Civique Obligatoire et Travail d'Intérêt Général

¹³ Les SEL ont leurs monnaies spécifiques. Ils sont dans un système parallèle et étanche. Ils ne paient ni impôts ni taxes (TVA). Ils sont en particulier contestés et attaqués juridiquement par les artisans locaux devenus moins compétitifs car ils payent leurs charges.

- Plutôt que de travailler loin du domicile, une mère ou un père préférera élever ses enfants et, pourquoi pas, participer au lien social en gardant les enfants des voisins tout en étant justement rémunéré pour cette activité.
- L'informatique est implantée dans pratiquement chaque foyer. Chacun connaît les problèmes rencontrés et le manque de compétence des « hotlines ». Les techniciens de la micro-informatique peuvent très bien apporter un service de proximité correctement payé
- le co-voiturage ou les partages de voiture peuvent aussi apporter du revenu supplémentaire et participer à l'effort national de conservation de notre patrimoine écologique

Relations internationales

Je rappelle qu'avec une diminution de 1/4 des budgets des Défenses Nationales de tous les pays du monde,¹⁴celles-ci intégrant :

- * Les productions et la distribution des armes,
- * Les « luttes contre les terrorismes »,
- * Tous les « engins » de guerre réservés aux Défenses Nationales,
- * Les effectifs des armées,
- * Et ... la consommation d'énergie correspondante à tout cette débauche ...

chaque habitant de la planète pourrait vivre dignement...

Rappel : le RE est un revenu réservé aux citoyens de nationalité française.

Imaginons que le RE soit mis en place dans d'autres pays avec qui la **France a établi un pacte de solidarité**, par exemple (les chiffres sont simples pour la compréhension) :

La France, la Pologne et le Mali sont signataires d'un pacte de solidarité dans lequel chacun des pays applique le RE. Pour la France (IdF) le RE est de 1 000 euros par adulte, en Pologne de 300 et au Mali de 100. Tout ceci n'étant évidemment qu'un exemple.

Pour tous les citoyens de ces pays **en situation régulière**, la règle proposée est la suivante :

« Chaque migrant vers un pays ou une région au RE supérieur au sien bénéficiera du RE supérieur payé par le pays récepteur ou la région réceptrice ;

Chaque migrant vers un pays au RE inférieur bénéficiera d'un RE moyen entre les deux pays ou régions, payé par le pays ou la région d'origine ;

Taxes et impôts seront prélevés à la source dans le pays récepteur »

C'est une façon de tendre vers de nouveaux équilibres et de combler progressivement le fossé qui nous sépare de ces pays.

L'avantage de cette règle est de ne pas perturber l'économie comme le ferai, par exemple un SMIC unique européen...

Pour reprendre l'exemple plus haut, lorsque qu'un Malien vient en France pour y travailler, il s'inscrira dans sa commune de résidence et percevra le RE local qui lui permettra de vivre dignement (en IdF : 1000 euros) ; à cela il ajoutera le fruit de son travail. Comme on l'a vu plus haut, les impôts pourront éventuellement (avec la TVA pour la consommation) « rembourser » le RE initial...

¹⁴ NDLR : il en reste quand même 3/4 pour « s'amuser » si nécessaire

Il en est de même pour les Polonais venant en France car ils migrent vers un RE supérieur.

Chacun pourra, s'il le désire, faire profiter son pays ou sa région d'origine du fruit de son travail ou de son expérience ... L'échange sera fructueux de part et d'autre : gagnant gagnant !

Cette migration sera naturellement limitée par les lois du marché en terme de travail, mais aussi et bientôt à cause du prix des transports.

A l'inverse, lorsqu'un Français part au Mali, il percevra le RE moyen entre la France et le Mali soit $1000 + 100$ divisé par 2 soit 550 euros qui lui permettront de vivre (plus que) dignement dans le pays destinataire !

C'est un avantage pour le pays d'origine qui versera un RE moins élevé au citoyen migrant mais aussi pour le pays récepteur qui percevra l'impôt sur le travail et le capital ainsi que les taxes sur la consommation de l'immigré.

En déclinant : un Malien migrant en Pologne percevra 300 euros, un Polonais au Mali percevra 200 euros, un Français en Pologne percevra 600 euros.

Avec ce libre échange des personnes et des biens accompagnés de ce « filet » social, il est certain que ce Revenu tendra à s'équilibrer tout en augmentant en fonction de la préservation et du développement du patrimoine régional ou national de chaque pays.

Voilà c'est aussi une autre façon d'imaginer le monde.

Pourquoi pas commencer avec l'Europe ?

Restriction et régulation

Le RE peut être un excellent moyen de réguler la démographie.

Notre planète compte actuellement plus de 6 milliards d'habitants et la tendance ne s'infléchit pas malgré les désastres sanitaires et les conflits...

Il est possible, pour chaque pays qui adopterait ce concept de diminuer progressivement (ou pas) le RE pour les enfants. Par exemple au delà de 2 enfants le RE ne serait plus de $\frac{1}{2}$ mais du $\frac{1}{4}$ par rapport au RE d'un adulte.

Cette forme de contrôle est beaucoup plus « douce » et incitative que la « méthode chinoise ».

En poussant au paradoxe : alors que dans la société actuelle ce sont les « pauvres » qui font des enfants car ils « profitent » d'un assistanat très contestable¹⁵, Avec le RE, ce serait l'inverse. Seules les personnes nanties pourraient avoir plus d'enfants à condition de prendre la responsabilité de subvenir à leurs éducations jusqu'à leur majorité. Ceci, à leurs risques et périls.

Positionner des indicateurs

Dans tout projet, il est important de vérifier que les résultats escomptés se réalisent ou que des dérives se produisent. Pour cela, il faut mettre en place des « indicateurs pertinents ». Ces indicateurs doivent être accessibles en permanence, compréhensibles alimentés si possible

¹⁵ On appelle « argent braguette » les allocations familiales...<http://www.sioudi.com/definitions/l-argent-braguette>
dans les départements et territoires d'outre-mer

automatiquement. De nombreux indicateurs existent déjà mais il faudra en créer de nouveaux.

La liste qui suit n'est évidemment pas limitative ni classée:

Evolution du RE par région

Evolution de la dette par citoyen.

Coût de la santé par citoyen.

Nombre de suicides annuels des adolescents

Durée de vie par sexe

Réduction des gaz à effet de serre

Consommation des énergies fossiles par habitants

Consommation de l'eau

Evolution des salaires

Evolution des charges des entreprises

Créations d'entreprise

Mobilité géographique intérieure et extérieure

Coût des structures d'Etat par secteur : Présidence, Parlement, Sénat, Ministères

Balance commerciale.

Evolution de la délinquance par catégorie

Nombre d'incarcérations

Evolution de la consommation des « drogues » : alcool, tabac, hachish herbe, cocaïne, héroïne,...

Evolution de la prostitution

Evolution des activités par métier et qualification

Réussite scolaire et universitaire

Evolution de la Recherche

Nombre d'affaires judiciaires en cours par catégorie

Temps de traitement moyen des procès par catégorie

Enquêtes qualitatives sur le SCO

Niveau de satisfaction de la population

% de la population active

Augmentation du coût de la vie

Croissance ou décroissance du PIB

etc...

Le Revenu d'Existence, la croissance, le travail...

Comme le lecteur a pu s'en apercevoir, la notion de croissance n'apparaît pas dans ce document (sinon dans les indicateurs existants). Ce n'est évidemment pas un hasard.

La croissance actuelle est basée sur un PIB dans lequel TOUT est intégré : aussi bien ce qui est « productif » que ce qui est « improductif » ou « contre productif ».

Les exemples ne manqueraient pas ! C'est la mécanique de la « machine à dégâts »¹⁶

Les catastrophes naturelles (genre inondations) relancent le bâtiment alors que la prévention par des digues et des investissements long terme sont moins « productifs » car ils n'augmenteront pas le PIB dans les mêmes proportions..

A quand une bonne guerre pour relancer le bâtiment et la croissance ?

¹⁶ Lire Bruno Martin Vallas

La conservation du patrimoine semble actuellement moins importante que la croissance !
Les systèmes budgétaires mis en place dans les administrations ne poussent pas à la sobriété, au contraire ! Plus on dépense, plus on aura...

Est-ce cela la croissance ?

Plutôt que la croissance, nous préférons le terme « néo-croissance » car il est possible de mieux vivre en dépensant et consommant moins et mieux, en travaillant moins et mieux.

Si l'homme a inventé machines et robots, c'est pour nous libérer, pas pour nous asservir !

Concernant le « travail », il serait plus judicieux maintenant de parler d'activité.

Si le plein emploi ne peut plus exister, la pleine activité Oui ! Car dans la notion d'activité on intègre l'éducation, la formation, la réinsertion, le bénévolat...

En Conclusion

Ce RE a l'ambition de simplifier les relations humaines dans notre société et de recréer le lien social.

La peur, trop présente dans notre quotidien ferait place à une quiétude en l'avenir individuel, local, régional, national et espérons-le planétaire.

Le « système actuel » ferait place à un système préventif permettant le développement du patrimoine culturel et économique.

L'orientation sociologique devrait évoluer vers moins de travail, une valorisation des métiers manuels et directement productifs, un travail choisi, adapté et qualifié grâce à une formation permanente permettant de mettre en adéquation l'offre et la demande.

C'est la mise en place d'une société libre (plus que libérale) et solidaire (plus que socialiste).

En terme écologique c'est une société qui tend à être plus sobre, plus solidaire dans le temps (nos descendants) et dans l'espace (les autres pays de la planète).

Nota : Cet essai n'a rien de définitif, il doit évoluer en fonction des remarques et critiques que chacun pourra y apporter.